



LE BILAN DU PLAN DE RELANCE 2009-2010

« La meilleure politique de relance possible c'est celle qui soutient l'activité d'aujourd'hui et qui prépare la compétitivité de demain. »

Nicolas Sarkozy - Président de la République
Discours de Douai - 4 décembre 2008





Patrick Devedjian

Ministre auprès du Premier ministre,
chargé de la mise en œuvre du plan de relance

Quand la crise internationale a frappé notre pays en 2008, le Président de la République a immédiatement pris les mesures indispensables pour en limiter les effets dévastateurs et préparer au plus tôt le redressement de notre économie.

Dans son discours de Douai, le 4 décembre 2008, il a annoncé le plan de relance et a nommé, dès le lendemain, le ministre auprès du Premier ministre chargé de sa mise en œuvre.

La décision a été prise d'un plan de relance massif, immédiat et diversifié, fondé sur l'investissement, mais intervenant aussi en faveur des entreprises, notamment des PME, de l'emploi, de la formation et de la consommation des ménages aux revenus modestes.

Le premier succès de ce plan fut une véritable mobilisation, autour de l'État, de tous les acteurs économiques et notamment des entreprises et des collectivités locales.

Je veux ici rendre hommage et remercier celles et ceux qui y ont participé, en métropole et Outre-mer, avec enthousiasme et efficacité.

Pendant ces deux années, j'ai personnellement veillé à ce que notre plan de relance respecte précisément, pour l'ensemble des mesures, la feuille de route qui lui était fixée. Pour la première fois une administration a rendu compte en temps réel de son action et de l'utilisation des fonds publics : j'ai souhaité pour cela que tout contribuable puisse suivre les chantiers du plan de relance sur le site internet dédié, mis à jour quotidiennement.

Les objectifs du plan de relance ont été atteints, voire dépassés. En ciblant l'essentiel des efforts dès 2009, et en poursuivant l'action en 2010 avec la priorité sur l'emploi, la France a obtenu la plus petite récession et retrouvé le chemin de la croissance plus vite que la plupart des autres pays.

Le plan de relance a ainsi rempli son rôle, celui d'amortisseur des effets de la crise. Sous l'impulsion du Président de la République, nous ne nous sommes pas résignés à subir les événements. Les signaux économiques sont aujourd'hui meilleurs. Il s'agit maintenant d'investir sur le long terme pour rendre notre pays plus attractif et plus compétitif : c'est l'objet du programme d'investissements d'avenir.

Patrick Devedjian

Ministre auprès du Premier ministre,
chargé de la mise en œuvre du plan de relance
Président du Conseil général des Hauts-de-Seine



LES PRIORITES DU PLAN DE RELANCE

Sur la totalité du territoire, le plan de relance est intervenu avec vigueur dans le cadre de ses priorités :

- les investissements publics ;
- le soutien à l'activité et aux entreprises ;
- les mesures sociales en particulier avec l'emploi et le logement.

38,8 milliards d'euros ont été déployés dans une action cohérente des pouvoirs publics contre la crise :

- Les mesures fiscales ont renforcé la trésorerie des entreprises, notamment des PME, dès le début de l'année 2009 et ainsi évité de nombreuses faillites ;
- Des dispositifs de soutien à l'activité et au financement, comme la prime à la casse (1 000 000 de bénéficiaires à fin août 2010) ou les garanties d'OSEO, ont complété cette initiative ;
- L'État, les collectivités territoriales et les grandes entreprises publiques ont lancé plus de 1 500 chantiers dans les infrastructures et le bâtiment sur tout le territoire ;
- Les ménages aux revenus les plus modestes ont bénéficié de mesures de solidarité et d'efforts exceptionnels en faveur du logement et de la rénovation urbaine ;
- Le plan de relance a financé les mesures emploi du fond d'investissement social et l'aide à l'embauche « Zérocharges TPE », qui contribuent à lutter contre le chômage ;
- Plus de 20 % du montant global des crédits du plan de relance français sont consacrés à l'économie verte : prime à la casse, rénovation de bâtiments, agriculture durable...

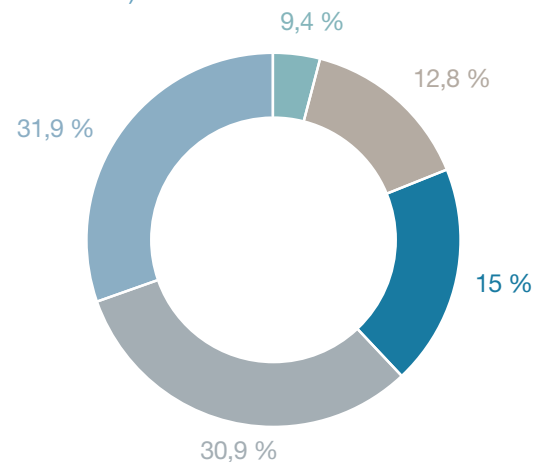
LE BUDGET

BUDGET :

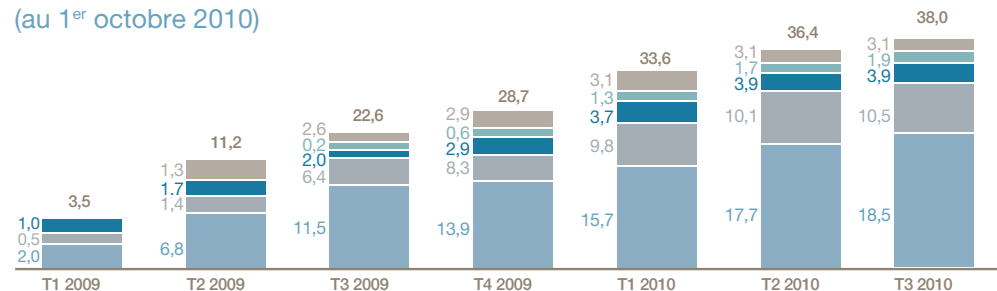
- Solidarité et logement
- Soutien à l'emploi

- Soutien à l'activité et au financement
- Mesures fiscales en faveur des entreprises
- Investissement public

BUDGET DU PLAN DE RELANCE
RÉPARTITION EN %
(sur les 38,8 milliards d'euros)



MONTANTS INJECTÉS
DANS L'ÉCONOMIE PAR TRIMESTRE
(au 1^{er} octobre 2010)





UN PLAN PUISSANT ET DIVERSIFIÉ

UNE MÉTHODOLOGIE EXEMPLAIRE

FORTE MOBILISATION

- 15 directions d'administration centrale mises à disposition du ministre chargé de la mise en œuvre du plan de relance
- 58 comités de pilotage interministériels
- Plus de 140 déplacements du ministre sur le terrain
- 26 préfets de région responsables du pilotage local

TRANSPARENCE

- Suivi hebdomadaire et mensuel de l'état d'avancement du plan de relance
- Rapports trimestriels à l'Assemblée nationale et au Sénat
- 128 questions écrites au Parlement
- 26 questions d'actualité au gouvernement
- Auditions du ministre devant plusieurs commissions parlementaires
- Plusieurs rapports de la Cour des comptes sur la mise en œuvre du plan de relance
- Un site internet dédié actualisé quotidiennement

RAPIDITÉ

L'essentiel des efforts du plan de relance en France a porté sur l'année 2009 au plus fort de la crise, contrairement à d'autres pays qui ont davantage étalé dans le temps leurs chantiers. C'est ainsi que, conformément aux engagements pris, plus de 75 % des crédits prévus pour l'ensemble des mesures (budgétaires, fiscales et des grandes entreprises publiques) du plan de relance en 2009 et 2010 ont été injectés dans l'économie de notre pays dès 2009.

En 2010, l'action s'est poursuivie, avec la réalisation des chantiers lancés en 2009 et l'ouverture de nouveaux chantiers avec la priorité portée sur l'emploi.

INNOVATION

Le plan de relance français a été concentré sur l'investissement. Il était prévu, dès son démarrage, pour une période de deux ans. La France est le seul pays à avoir nommé un ministre dédié au plan de relance. Autre innovation : la création d'un ministère de mission qui disparaîtra à l'achèvement de celle-ci. Cette volonté politique forte a permis la mise en œuvre rapide et efficace des mesures du plan de relance, en s'appuyant notamment sur la réactivité et la compétence des services de l'Etat autour des préfets et de ses opérateurs, ainsi que sur des moyens informatiques qui ont permis un suivi précis et complet. Et en combinant une prime à la casse réservée aux voitures peu polluantes et des investissements dans l'efficacité énergétique des bâtiments publics et privés, le plan de relance français a, de plus, été salué comme le plus vert d'Europe.

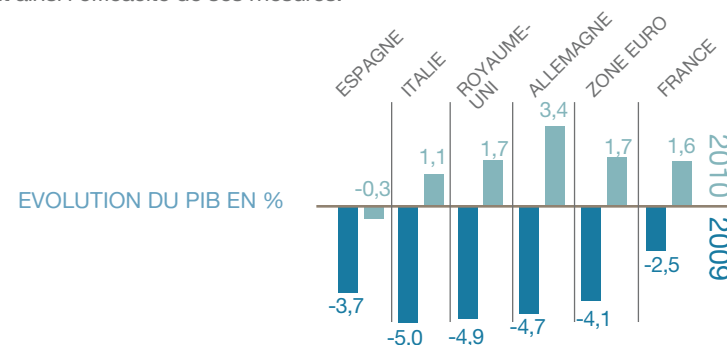
DES RÉSULTATS CONCRETS SUR L'ÉCONOMIE

Le plan de relance a fortement contribué au retour d'une croissance positive en France dès le deuxième trimestre 2009, confirmée en 2010, et la récession y a été moins forte en 2009 (-2,5 % du PIB), que dans la zone euro (-4,1 %).

Les prévisions pour 2010 (+1,6 % du PIB) sont aussi encourageantes, avec une hausse déjà réalisée de +0,2 % au premier trimestre, et +0,7 % au deuxième trimestre.

Cette dynamique est en mesure de favoriser le retour des investissements privés à un meilleur niveau et l'amélioration durable de la situation de l'emploi.

Conforté par les stabilisateurs automatiques de notre pays et par l'impact des plans étrangers, le plan de relance français a joué un rôle décisif dans le soutien à l'activité et la sortie de crise, démontrant ainsi l'efficacité de ses mesures.



Analyse du FMI sur l'économie française - Juin 2010

« L'économie française a mieux résisté à la grande récession que la plupart des économies comparables ».

« Des mesures appropriées ont permis à la France de sortir de la récession ».

« Les mesures de relance budgétaire ont été un succès ».

« Les mesures de relance mises en œuvre en 2009-2010, temporaires et bien ciblées, ont contribué à maintenir la demande intérieure et à éviter une récession plus marquée ».

Rapport de la Cour des comptes - Septembre 2010

« L'organisation ainsi mise en place a permis de faire face de manière globalement efficace aux exigences de rapidité de déploiement des mesures, de coordination de la plupart des acteurs impliqués, de suivi d'exécution et de restitution sur les conditions de mise en œuvre du plan de relance ».

Étude du cabinet Euler Hermes

« Les mesures fiscales de relance face à la crise ont sauvé entre 15 000 et 30 000 entreprises en 2009 et 2010 ».

Fédération française du bâtiment - Septembre 2009

« Globalement, le plan de relance a permis d'éviter un recul plus marqué de notre activité. Il a bien joué son rôle ».

Comité des constructeurs français d'automobiles - Février 2009

« Grâce à la prime à la casse, les constructeurs ont vu leurs commandes bondir ».

→ LE RÔLE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Associées à l'effort de l'État et des entreprises publiques, les collectivités locales ont été des acteurs essentiels du plan de relance. Elles sont partenaires dans de nombreux chantiers cofinancés par le plan de relance, notamment dans les domaines de l'enseignement supérieur, du patrimoine de la culture ou encore de l'aménagement du territoire. Certaines d'entre elles ont aussi mis en oeuvre un plan de relance local, qui a conforté les efforts du plan de relance national.

Les collectivités locales ont, en outre, bénéficié d'un financement spécial de l'État pour les inciter à investir. Grâce à la mesure de versement anticipé du FCTVA (Fonds de compensation de la TVA), 22 000 collectivités se sont engagées à maintenir ou accroître leurs investissements, à hauteur de près de 57 milliards d'euros. En contre partie, le plan de relance leur a versé 3,8 milliards d'euros.

Les chantiers qui ont pu ainsi être financés, laissés au libre choix des collectivités, permettent d'améliorer la vie quotidienne des citoyens : services publics municipaux, rénovations de voiries, aménagements sportifs, équipements culturels de proximité...



Liaison piétonne à Epinal (88)



Foyer pour autistes (80)



Reconstruction d'une école à Niort (79)



Centre social des Vauvettes (28)

© Cabinet Retureau Leblond architectes à Abbéville

→ LE RÔLE DES ENTREPRISES PUBLIQUES

Investissements engagés sur 2009-2010 (millions d'euros)

	SNCF	376
	RATP	451
	EDF	2 311
	GDF SUEZ	200
	LA POSTE	530
TOTAL DES INVESTISSEMENTS		3 868



La SNCF, la RATP, EDF, GDF-Suez et La Poste ont contribué à la dynamique de relance de l'économie nationale en intensifiant et en accélérant leur effort d'investissements sur 2009 et 2010. Au total, ce sont 3,9 milliards d'euros qui auront été financés.

Les projets vont de la rénovation des gares à l'achat de nouvelles rames de métro, ou encore du développement des énergies renouvelables à l'optimisation du réseau de gaz naturel, sans oublier la rénovation de plus de 800 bureaux de poste.



Rénovation de bureaux de Poste



Centrale photovoltaïque de Gabardan (40)



Site de stockage de gaz naturel d'Etrez (01)

© GDF-Suez



1500 CHANTIERS

1 EXEMPLE PAR RÉGION DE MÉTROPOLE ...

ALSACE



Accélération de la rénovation urbaine à Colmar

Le plan de relance participe pour 1,4 million d'euros afin de débloquer les opérations de rénovation urbaine mises en attente, faute de financement suffisant.

AQUITAINE



Bouchon ferroviaire de Bordeaux

En aménageant les équipements ferroviaires de Bordeaux, le plan de relance prépare l'arrivée de la ligne à grande vitesse. Au total, l'Aquitaine bénéficie de 35,3 millions d'euros pour le financement des travaux d'infrastructure ferroviaires.

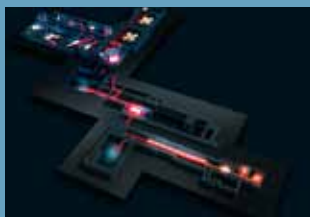
AUVERGNE



Nouveaux locaux universitaires à Brives-Charensac

Le plan de relance de l'État pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche en Auvergne s'élève à 4,9 millions d'euros.

BASSE-NORMANDIE



Pôle scientifique à Caen

Le plan de relance a permis l'acquisition de six équipements en salle blanche et d'un spectromètre de masse, dans le cadre du développement de la recherche dans le domaine des matériaux.

BOURGOGNE



© Jean Weber - INRA

Recherche agro-environnementale

L'université de Bourgogne à Dijon bénéficie d'aménagements de mise en sécurité et d'accessibilité pour la recherche agro-environnementale.

BRETAGNE



Suppression de passages à niveau pour la Bretagne à grande vitesse

Ces travaux entrent dans le cadre des aménagements de la ligne BGV (Bretagne à Grande Vitesse) en vue de rapprocher Brest et Quimper à 3 heures de Paris.

CENTRE



Extension de l'hôpital de Montoire

Le plan de relance participe pour près de 3,5 millions d'euros aux travaux de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Montoire-sur-Loir.

CHAMPAGNE-ARDENNE



Modernisation de la gare de Troyes

Le plan de relance s'est engagé à hauteur de 13,7 millions d'euros pour 37 gares nationales, dont des travaux d'amélioration de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite pour la gare de Troyes.

CORSE



Construction d'une station d'épuration à Centuri

Le plan de relance accompagne les priorités locales de développement des services publics et tout particulièrement pour l'hydraulique et l'assainissement.



1500 CHANTIERS

FRANCHE-COMTÉ



Réhabilitation du foyer des jeunes travailleurs à Belfort

Il s'agit de débloquer les opérations de rénovation urbaine mises en attente, faute de financement suffisant. Parmi les sites identifiés par l'ANRU : Belfort. Le plan de relance contribue ici à hauteur de 780 000 euros.

HAUTE-NORMANDIE



Cent conteneurs transformés en logements étudiants au Havre

Le plan de relance participe à hauteur de 1 million d'euros à cette opération innovante conduite par le CROUS de Haute-Normandie, livrée pour la rentrée 2010.

ÎLE-DE-FRANCE



Amélioration des équipements du Synchrotron Soleil à Gif-sur-Yvette

Le plan de relance permet une accélération sans précédent pour l'équipement des laboratoires de recherche en grandes infrastructures grâce à une enveloppe de 4 millions d'euros.

LANGUEDOC-ROUSSILLON



Aménagement de l'autoroute A750

Cet ouvrage assure la continuité du maillage autoroutier qui relie Clermont-Ferrand et le Massif central à l'autoroute A9. Cette infrastructure vise à améliorer la liaison Est-Ouest.

LIMOUSIN



Construction du Centre européen de la céramique à Limoges

Les crédits attribués sur le plan de relance, 1,9 million d'euros, permettent de payer les travaux de cette construction universitaire.

LORRAINE



Rénovation du château de Lunéville

5,2 millions d'euros de crédits sont engagés pour la restauration des intérieurs de la chapelle, des salons adjacents et de la toiture du château, détruits après un grave incendie.

MIDI-PYRÉNÉES



Restauration de la cathédrale d'Albi

La restauration de la cathédrale et du Palais de la Berbie à Albi bénéficie d'un soutien financier au titre du plan de relance.

NORD-PAS-DE-CALAIS



Aménagement de centres de recherche : faculté de Médecine à Lille

Les universités lilloises ont été réhabilitées et modernisées grâce au plan de relance à hauteur de 5,95 millions d'euros.

PAYS DE LA LOIRE



Espace de la vie étudiante de l'université du Maine

Le plan de relance permet le démarrage de ce chantier de 33,3 millions d'euros. Les étudiants bénéficient ainsi de nouveaux services à proximité de leurs lieux d'études.



1500 CHANTIERS

PICARDIE



Réhabilitation de l'UTC de Compiègne

Ce chantier a bénéficié de 8,2 millions d'euros dans le cadre du plan de relance : création de voies d'accès pompiers, réfection des façades, amélioration du contrôle d'accès, réfection des six amphithéâtres, résorption du déficit fonctionnel des locaux...

POITOU-CHARENTES



Modernisation de la ligne Angoulême - Saintes

Au total, la région Poitou-Charentes bénéficie de 10,5 millions d'euros pour le financement des travaux d'infrastructure ferroviaire.

PROVENCE-ALPES-CÔTES D'AZUR



Le port de Toulon

Le plan de relance participe au maintien en conditions des bases militaires et a anticipé l'achat de commandes importantes, comme un bateau-porte à Toulon.

RHÔNE-ALPES



Dépollution de friches industrielles à Oullins

Le plan de relance débloque 20 millions d'euros pour la mise en œuvre d'un programme de traitement des friches industrielles.

... ET D'OUTRE-MER

GUYANE



Douane de Cayenne

La douane bénéficie de la restauration d'un bâtiment tout en bois caractéristique du patrimoine Guyanais et des savoir-faire des bâtisseurs locaux.

GUADELOUPE



Camp-Jacob

Le plan de relance permet la réhabilitation d'un ancien hôpital pour créer un campus, ouvert sur la nature et les nouvelles technologies.

MARTINIQUE



La baie du Marin

Pour développer le tourisme de qualité, les autorités locales procèdent au dragage de la baie et réalisent de nouveaux amarrages.

LA RÉUNION



Énergies renouvelables

Tests grandeur nature des énergies renouvelables marines, avec de nouvelles technologies développées par DCNS et EDF EN.

LES CHIFFRES À RETENIR

Sur 2009-2010, **38,8** milliards d'euros injectés dans l'économie.

1 500 chantiers pilotés par l'État. 4,1 milliards d'euros engagés.

Les entreprises publiques ont investi **3,9** milliards d'euros.

18,5 milliards d'euros ont été versés aux entreprises au titre des mesures fiscales.

Prêts garantis par OSÉO : **5** milliards d'euros.

1 million de primes à la casse pour un montant de plus de 950 millions d'euros.

1,185 million d'embauches dans les TPE grâce à la mesure Zérocharges.

2,7 milliards d'euros pour le Fonds d'investissement social.

Plus de **300 000** logements sociaux financés pendant la durée du plan de relance.

Foyers bénéficiaires de réduction d'impôt sur le revenu : **5,1** millions.

780 000 contrats aidés, 400 000 contrats en alternance.

1 million d'utilisateurs du CESU (chèque emploi service universel).

LES DATES CLES

4 décembre 2008	Discours de M. le Président de la République à Douai Annonce du plan de relance
5 décembre 2008	Nomination de M. Patrick Devedjian, ministre auprès du Premier ministre chargé de la mise en oeuvre du plan de relance
2 février 2009	CIACT(1), le Premier ministre précise les principales mesures du plan de relance
13 avril 2009	Création du FISo(2)
3 novembre 2009	Ouverture du millièmè chantier
26 août 2010	Versement de la millionnièmè prime à la casse

(1) Comité interministériel d'aménagement et de compétitivité des territoires

(2) Fonds d'investissement social

www.relance.gouv.fr

